

Médecins, tous fous de l'IA ? (Les)

Titre(s) : Médecins, tous fous de l'IA ? (Les) [[periodique]] / Antoine Beau

Ensemble : Express (L') 3902

Auteur(s) : Beau, Antoine

Autre(s) auteur(s) : Recoquillé, Maxime

Editeur, producteur : 16/04/26

Description matérielle : pp.70-72

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 3

Résumé ou extrait : L'adoption des outils d'intelligence artificielle (IA), en particulier l'IA générative, est désormais généralisée parmi les professionnels de santé français. Selon un baromètre Acsel et Toluna Harris Interactive, 90 % des professionnels utilisent ces technologies et 53 % déclarent que cela a modifié leur façon de travailler. ChatGPT domine largement cette utilisation (84 %). Certains hôpitaux, comme l'AP-HP, estiment en interne à 40 % le taux d'utilisation de l'IA pour la recherche documentaire, bien que ce chiffre soit probablement sous-évalué. MedGPT, développé par la start-up française Synapse Medicine, est utilisé par 65 000 soignants et permet des consultations spécialisées et directes, marquant un changement dans la recherche de réponses médicales. L'usage de l'IA en santé va de l'aide au diagnostic à la gestion administrative. Le CHU de Montpellier devient le premier « hôpital augmenté » grâce à un financement de 15 millions d'euros, illustrant l'investissement public dans le domaine. L'IA s'utilise dans des domaines complexes comme l'analyse d'images médicales, avec parfois des taux d'efficacité supérieurs à l'humain. Cependant, l'étude parue dans Lancet Gastroenterology Hepatology signale une perte de compétence possible, notamment chez les praticiens utilisant l'IA pour l'analyse d'images puis étant privés de cet outil. 2,3 milliards d'euros ont été levés par les start-up de santé en France en 2025, tandis que seulement 37 % des professionnels de santé français déclarent être bien formés à l'IA. Des inquiétudes persistent sur la déshumanisation de la médecine et la possible réduction d'effectifs, même si l'AP-HP n'a pas réalisé de coupes liées à l'usage de l'IA. Au niveau institutionnel, une charte encadre l'usage de l'IA (non création de compte, protection des données patients, mention obligatoire de l'usage d'IA, obligation de rester maître de la décision). La Haute Autorité de santé a publié un guide pédagogique AVEC (Apprendre, vérifier, estimer, communiquer) pour accompagner les professionnels. La tendance est de tendre vers une utilisation encadrée, responsable et complémentaire de l'IA, sans remplacer entièrement la compétence humaine...

Sujet - Nom commun : Intelligence artificielle -- Utilisation -- Médecine